

La Charte Romain Jacob dans la Nièvre

N°2026-03 - Juillet 2026

Directeur de publication : Jérôme Moreau
Pilote de la Charte Romain Jacob dans la Nièvre
Rédaction - conception : Emeraude 58 - DAC 58



Dans ce nouveau numéro de la Lettre d'information de la Charte Romain Jacob, le comité nivernais a choisi de mettre en lumière deux enjeux majeurs, particulièrement d'actualité : l'accès au sport pour les personnes vivant avec un handicap et l'accompagnement des personnes en situation de handicap avançant en âge.

Sur le premier sujet, la Nièvre peut se réjouir du formidable dynamisme porté par les acteurs locaux des fédérations nationales dédiées au handicap. Grâce à leur engagement, de nombreuses initiatives voient le jour et permettent à chacun de découvrir, pratiquer et s'épanouir à travers le sport. Pourtant, il est regrettable que certains projets favorisant l'inclusion et l'ouverture au plus grand nombre se heurtent encore à des difficultés d'accès aux équipements sportifs. L'indisponibilité de lieux de pratique adaptés ne doit pas devenir un frein à ces ambitions collectives.

Ce numéro aborde également la question du vieillissement des personnes vivant avec un handicap. Face à l'évolution des parcours de vie, les EHPAD sont amenés à accueillir un public souvent plus jeune, avec des attentes spécifiques en matière d'activités, de sorties et d'accompagnement. À travers les expériences de deux établissements nivernais, vous découvrirez comment ces structures adaptent progressivement leurs pratiques pour répondre à ces nouveaux besoins.

Enfin, à la veille de la prochaine Conférence Nationale du Handicap, j'espère que la question des personnes vieillissantes en situation de handicap figurera parmi les priorités à venir. Leur accompagnement constitue un défi majeur pour construire une société véritablement inclusive, à tous les âges de la vie.

Jérôme Moreau

*Pilote de la charte Romain Jacob
dans la Nièvre*

HandiSport
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Nièvre

Un projet ambitieux pour ouvrir le sport à tous les jeunes

Le Comité Handisport de la Nièvre nourrit une ambition simple mais porteuse de sens : créer une école multisports destinée aux jeunes en situation de handicap. Un projet qui ne se limiterait pas à l'apprentissage d'une discipline sportive, mais qui se veut avant tout un espace de découverte, de partage et d'inclusion.

L'idée est de proposer aux enfants et adolescents de s'initier à plusieurs activités physiques, dans un cadre adapté à leurs capacités et à leurs envies. Mieux encore, cette école serait ouverte à tous : frères et sœurs, amis ou encore jeunes valides souhaitant pratiquer ensemble. Une manière de faire tomber les barrières et de construire, par le sport, une véritable mixité.

Mais aujourd'hui, ce projet se heurte à un obstacle aussi concret qu'inattendu : trouver un gymnase dans l'agglomération de Nevers.

Une école multisports pour tous... à la recherche d'un gymnase



Un créneau introuvable malgré les besoins

Pour **Nathalie Laurent**, Présidente du Comité Handisport de la Nièvre, la situation est devenue particulièrement frustrante. Depuis plusieurs mois, elle multiplie les démarches auprès des communes de l'agglomération de Nevers afin d'obtenir un simple créneau le mercredi après-midi.

« Les jeunes sont à l'école le reste

de la semaine ou suivent des soins. Le mercredi est souvent le seul moment où ils peuvent pratiquer une activité sportive », explique-t-elle.

Pourtant, même obtenir une heure et demie dans un gymnase semble relever du parcours du combattant. Les demandes du Comité Handisport passent régulièrement après celles des autres utilisateurs et les disponibilités restent inaccessibles, malgré l'existence de créneaux parfois inutilisés.

« Nous ne sommes pas prioritaires. On a le sentiment de passer après tout le monde, alors que certains équipements sont vides à certains moments », regrette-t-elle.

Une inclusion qui peine à trouver sa place

Cette difficulté dépasse la simple question logistique. Elle interroge plus largement la place accordée au sport inclusif sur le territoire.

L'école multisports envisagée ne serait pas réservée exclusivement aux personnes en situation de handicap. Au contraire, elle reposerait sur une philosophie d'ouverture où chacun pourrait évoluer ensemble, sans distinction. Frères et sœurs, copains, jeunes valides ou en situation de handicap pourraient partager les mêmes activités dans un esprit de découverte et de convivialité. Une approche qui favorise la rencontre, change le regard sur le handicap et permet à tous les enfants de grandir ensemble.

Faute d'un lieu adapté, ce projet reste aujourd'hui à l'état de volonté. Une situation d'autant plus regrettable qu'elle prive de nombreux jeunes d'une pratique sportive

régulière et d'un espace de socialisation essentiel à leur épanouissement.

Un appel lancé aux collectivités et aux gestionnaires d'équipements

Le Comité Handisport de la Nièvre ne baisse pas les bras, mais il lance aujourd'hui un véritable appel à l'aide.

L'objectif est pourtant modeste : disposer d'un créneau hebdomadaire dans un gymnase, idéalement le mercredi après-midi, afin de permettre le lancement de cette école multisports inclusive.

Collectivités locales, établissements scolaires, gestionnaires d'équipements sportifs ou associations disposant d'installations adaptées : toute solution est susceptible de faire avancer ce projet.

« Si vous avez une solution, nous cherchons simplement un petit créneau dans une commune de l'agglomération de Nevers, quelle qu'elle soit », lance Nathalie Laurent.

Car derrière la recherche d'une heure et demie dans un gymnase se cache une ambition bien plus grande : offrir aux jeunes en situation de handicap, mais aussi à leurs proches et à tous ceux qui souhaitent partager cette aventure, la possibilité de pratiquer le sport ensemble et de démontrer que l'inclusion se construit aussi sur les terrains.

Le Comité Handisport de la Nièvre espère désormais que cet appel sera entendu et qu'une porte s'ouvrira enfin pour accueillir cette future école multisports, porteuse de valeurs de solidarité, de partage et d'égalité des chances.

« Comme à la maison » : dans la Nièvre, un EHPAD réinvente l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes



À l'EHPAD des Blés d'Or, la prise en charge des personnes en situation de handicap vieillissantes repose sur une idée simple : éviter les ruptures de parcours et préserver, jusqu'au bout, le pouvoir d'agir des résidents. Une approche innovante mêlant soins, accompagnement éducatif et inclusion dans la vie locale.

Une réponse née d'un vide dans l'accompagnement

Pendant longtemps, les personnes en situation de handicap accompagnées par la Sauvegarde 58 ont connu un véritable « angle mort » dans leur parcours de vie. De l'enfance à l'âge adulte, les structures existaient. Mais lorsque la dépendance liée au vieillissement apparaissait, aucune solution adaptée n'était disponible dans la Nièvre.

Les résidents des foyers de vie ou des services d'accompagnement à domicile étaient alors orientés vers des EHPAD classiques, rarement préparés à accueillir des personnes présentant un handicap psychique, mental ou cognitif. « On constatait souvent un déclin rapide », explique la

direction de l'établissement. Le changement d'environnement, la perte d'activités adaptées et l'absence d'accompagnement éducatif provoquaient une véritable rupture.

Face à ce constat, la Sauvegarde 58 décide d'agir. Lorsque les appels à projets pour la création d'Unités pour Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) sont lancés en 2023, l'association se positionne immédiatement, après la reprise de l'EHPAD des Blés d'Or. L'objectif : proposer un lieu capable d'allier soins gériatriques et expertise du handicap.

Un EHPAD sans séparation entre les publics

Aux Blés d'Or, l'UPHV accueille aujourd'hui 17 résidents au



sein d'un EHPAD de 37 places. Mais ici, pas de secteur séparé. Personnes âgées et personnes en situation de handicap vivent ensemble, partagent les mêmes espaces, les mêmes activités et les mêmes droits.

« Notre slogan, c'est l'inclusion dans les murs et hors des murs », résume la direction. Les ateliers, les animations ou

encore les sorties sont ouverts à tous. Certains documents sont traduits en Facile à lire et à comprendre (FALC) afin de garantir l'accessibilité à chacun.

L'établissement revendique aussi un fonctionnement plus souple que dans un EHPAD traditionnel. Les résidents peuvent rester éveillés tard le soir, participer à des activités en soirée ou conserver leurs habitudes de vie. « Ici, si quelqu'un ne veut pas se coucher à 21 heures, ce n'est pas un problème. »

Cette philosophie se retrouve jusque dans les soins. L'équipe

privilégie le consentement et l'accompagnement sans contrainte. Les professionnels bénéficient d'une double formation : aux pathologies du vieillissement d'un côté, au handicap psychique et mental de l'autre.

Technologie, citoyenneté et vie sociale

L'établissement mise également sur des pratiques innovantes pour maintenir l'autonomie des résidents. Outils interactifs, équipements robotisés, activités physiques adaptées ou dispositifs immersifs permettent de stimuler les capacités cognitives et motrices tout en limitant le recours aux traitements médicamenteux.

Mais l'innovation ne s'arrête pas à la technologie. L'EHPAD développe une véritable dynamique citoyenne. Plusieurs résidents ont récemment retrouvé leur droit de vote grâce à un accompagnement administratif mené avec la préfecture. D'autres participent activement au conseil de vie sociale, où ils construisent eux-mêmes une partie de l'ordre du jour en FALC.

L'inclusion passe aussi par l'ouverture sur la commune. Les résidents fréquentent les associations locales, participent aux événements du village et entretiennent des liens étroits avec les habitants et la mairie. Certains jouent même un rôle précieux auprès des résidents les plus âgés, les aidant dans leurs déplacements ou lors des repas.

Aux Blés d'Or, l'EHPAD devient ainsi bien plus qu'un lieu de soins : un lieu de vie où chacun peut continuer à exister pleinement dans la société, malgré l'âge ou le handicap.

À Imphy, l'UPHV de l'EHPAD Pierre Bérégovoy fait de l'inclusion une réalité du quotidien



Un accompagnement innovant pour les personnes handicapées vieillissantes

À l'EHPAD Pierre Bérégovoy d'APF France handicap, situé à Imphy, l'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) s'inscrit dans une démarche résolument inclusive. Loin d'être isolés dans une unité spécifique, les quinze résidents de l'UPHV vivent pleinement au sein de l'établissement, partageant les espaces, les activités et les temps de vie avec l'ensemble des autres résidents.

Ce choix d'organisation favorise les échanges et la mixité des publics. Une approche qui, selon les professionnels, apporte une véritable dynamique à la vie de l'EHPAD. La diversité des parcours et des âges contribue à enrichir la vie collective et favorise des échanges intergénérationnels particulièrement appréciés.

L'inclusion au cœur de la vie de l'établissement

Cette philosophie se traduit également par une participation active des résidents aux instances de l'établissement. À l'EHPAD Pierre Bérégovoy, la présidence du Conseil de la Vie Sociale est assurée par une personne accompagnée, illustrant concrètement la place accordée à la participation et au pouvoir d'agir des usagers.



Les équipes veillent également à ce que chacun puisse participer aux sorties, animations et projets proposés, sans distinction entre les résidents de l'UPHV et ceux de l'EHPAD. Les groupes sont volontairement mixtes, favorisant les rencontres et limitant toute forme de cloisonnement.

Un projet appelé à évoluer pour répondre aux attentes des résidents

Si de nombreuses initiatives sont déjà en place – activités physiques adaptées, sorties au restaurant, courses ou ateliers variés –, les professionnels souhaitent aujourd'hui repenser le projet spécifique de l'UPHV afin de mieux répondre aux aspirations des personnes accompagnées.

Les personnes accompagnées expriment également le souhait de pouvoir multiplier les occasions de sorties et de maintenir leur autonomie dans les déplacements du quotidien. Cinéma, commerces ou simples balades figurent parmi les envies exprimées, avec la volonté de conserver une véritable autonomie malgré la vie en établissement.

Le rôle des professionnels référents fait également partie des axes de réflexion afin de renforcer encore la personnalisation de l'accompagnement.

Des défis humains et matériels à relever

La mise en œuvre de ces ambitions se heurte toutefois à plusieurs contraintes. Comme de nombreux établissements médico-sociaux, l'EHPAD Pierre Bérégovoy doit composer avec des tensions de recrutement et les enjeux liés à la disponibilité de professionnels formés.

Les questions liées à l'accessibilité et aux transports adaptés constituent également un frein à l'organisation de certaines sorties, notamment pour les personnes utilisant un fauteuil roulant.

Pour répondre à ces enjeux, l'établissement mise sur le renforcement des compétences de ses équipes grâce à un vaste programme de formations portant sur les traumatismes crâniens, les troubles du comportement ou encore les spécificités de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

S'ouvrir encore davantage sur le territoire

L'UPHV souhaite également développer de nouveaux partenariats afin d'enrichir les projets proposés aux résidents. La mobilisation de bénévoles, la création d'une association de soutien ou encore le renforcement des collaborations avec d'autres structures médico-sociales figurent parmi les pistes envisagées.

Déjà, de nombreuses activités sont organisées en commun avec les autres établissements du pôle APF France handicap, permettant de mutualiser les moyens et de créer des temps de rencontre entre différents publics.

Face au vieillissement des personnes en situation de handicap, l'UPHV de l'EHPAD Pierre Bérégovoy apporte une réponse innovante, fondée sur la participation, l'autodétermination et l'ouverture sur la ville. Plus qu'un lieu d'hébergement, elle se veut un véritable lieu de vie, où chacun peut continuer à exercer ses choix, préserver son autonomie et trouver sa place au sein d'une communauté inclusive.

Les chiffres Handifaction

936 réponses entre le 01/04/2025 et le 31/03/2026



32 %

des répondants n'ont pas pu accéder aux soins dont ils avaient besoin.

contre, dans la région Bourgogne-Franche-Comté : 27 %, et en France : 28 %.

21 %

ont subi un refus de soin.

9 %

ont vu le soignant refuser leur accompagnement.

31 %

abandonnent leur soin après avoir eu un refus.

66 %

n'ont pas pu être soignés sans médecin traitant.